

À PROPOS

Criminocorpus : 20 ans pour l'histoire de la justice

Dédiée à la recherche sur l'histoire de la justice, la plateforme Criminocorpus vient de fêter ses vingt années d'existence. L'occasion de retracer son évolution, son impact sur la recherche et la valorisation de ses résultats. Directeur de recherche CNRS au *Centre Alexandre-Koyré / Histoire des sciences et des techniques* (CAK, UMR8560, CNRS / EHESS / MNHN), premier directeur de la TGIR Huma-Num (2013-2015) et directeur depuis 2015 du *Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice* (CLAMOR, UAR3726, CNRS / Ministère de la Justice), Marc Renneville, spécialiste de l'histoire des sciences de l'homme et de la justice, revient sur la genèse de cette plateforme qu'il pilote depuis sa création.



Alphonse Bertillon et l'identification des personnes (1880-1914), SJJPPP/Criminocorpus

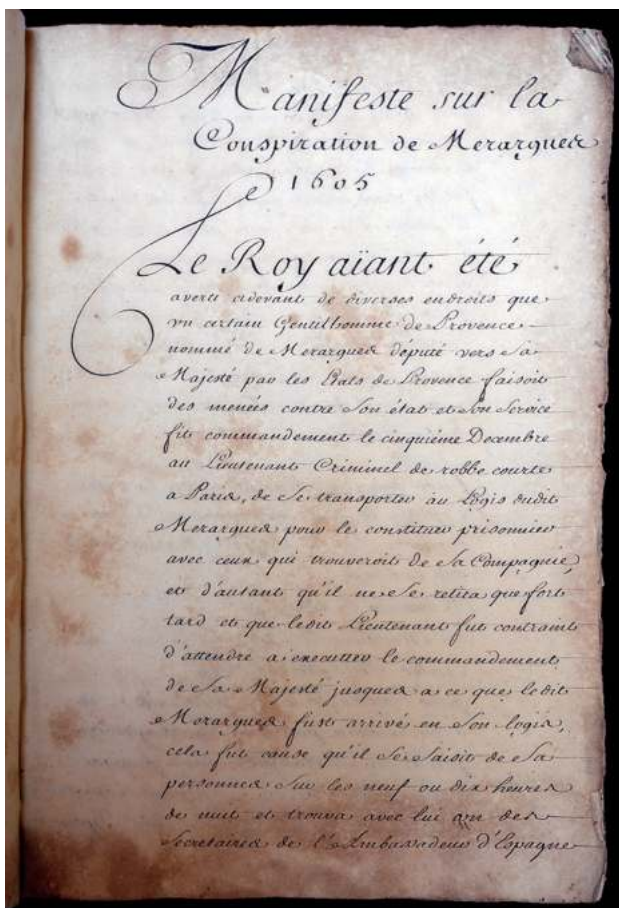
À l'image de cette exposition proposée par Pierre Piazza, le CLAMOR met en ligne des expositions créées *ex nihilo*. Celle-ci a été reprise aux Archives nationales de Pierrefitte puis aux archives départementales de la Gironde. Le CLAMOR noue également des collaborations étroites avec des musées et des centres d'archives pour porter leurs expositions en ligne : Archives nationales, archives départementales, Bibliothèque des Littératures policières (BiLiPo), Tour Jean-Sans-Peur, Musée de Saint-Martin de Ré, etc.

Aux origines du site

Criminocorpus a été initié en 2003, dans le cadre d'une réponse d'appel à projets CNRS intitulé « Histoire des savoirs ». Il s'agissait de mener conjointement une recherche sur l'histoire de la criminologie française à travers l'étude des *Archives de l'anthropologie criminelle* (1886-1914) et de créer une bibliothèque virtuelle sur l'histoire des crimes et des peines. Le site était non seulement conçu comme un service pour la communauté scientifique — en facilitant la recherche par la mise en ligne de sources et d'instruments de recherche — mais visait également à susciter l'intérêt des non-spécialistes. Ce contexte de création mérite d'être rappelé. Il n'existait alors aucune infrastructure numérique nationale dédiée à l'encadrement des projets numériques ni de solutions logicielles consensuelles pour

la publication des données de la recherche en *open source*, dans une perspective de science ouverte. Depuis, le contexte scientifique, institutionnel et technologique a beaucoup évolué et les sites nés à cette époque ont connu des fortunes diverses selon leurs dynamiques scientifique et institutionnelle. Il n'était pas évident, au moment de leur création, que leur maintenance relèverait de la responsabilité des porteurs de projets. Ceci, nous l'avons appris au fil du temps et, pour partie, à nos dépens.

Le projet scientifique de Criminocorpus était de devenir un site portail, rassemblant des contenus hétérogènes, liés par une même thématique scientifique. Notre modèle était le portail d'histoire des sciences et des techniques imaginé en 2003 par Pietro Corsi, directeur d'études de l'EHESS, professeur d'histoire



Procès criminel fait à Ravailiac (1613) © Philippe-Zoummeroff/Criminocorpus
La bibliothèque du musée Criminocorpus comporte un ensemble de documents numérisés rares comme ce manuscrit issu de la collection privée de Philippe Zoummeroff

des sciences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CRHST). Ce site de ressources en ligne était conçu comme une réponse à la nécessité « d'une action forte en faveur de la culture scientifique » dans notre société. Criminocorpus entendait faire de même, pour la connaissance du monde judiciaire.

Cependant, dès 2008, et dépit de la signature d'une convention de développement¹, l'avenir institutionnel du projet était incertain et le verdict des informaticiens guère plus engageant : Criminocorpus avait atteint les limites de la technologie disponible, il fallait désormais mutualiser au maximum les solutions éditoriales. Nous devions ainsi nous résoudre à démembrer le site initial, trois ans seulement après son lancement. C'est ainsi que nous avons ouvert en 2008 un [carnet de recherche](#) sur la plateforme Hypotheses.org pour y déplacer l'actualité de l'histoire des crimes et des peines, puis un « radar » destiné à donner accès de manière semi-automatique aux informations publiées sur d'autres sites. Nous avons engagé dans le même temps le déplacement de nos dossiers thématiques du site portail vers Revues.org (devenu depuis OpenEdition Journals), ce qui a eu pour conséquence la création, en 2010, du titre [Criminocorpus. Revue hypermédia](#). On peut donc dire qu'ici, la contrainte technique a produit la forme scientifique car nous n'avions initialement aucune intention de créer une nouvelle revue.

En 2010, le portail avait fait long feu et, sans en avoir pris acte, Criminocorpus était devenu une plateforme de publication gérant quatre sites bien différents dans leur structuration, leur administration et leur mode d'édition de contenus : le site initial (SPIP), le blog d'actualité et le radar (Wordpress) et la revue (Lodel).

Dans le même temps, la revue comme le site s'enrichissaient à un rythme soutenu de nouveaux contenus originaux et inédits très complémentaires. À titre d'exemple, la thématique de la police scientifique portée par Pierre Piazza a mis en œuvre toutes les modalités possibles de mise à disposition de documents pour la recherche et la diffusion des connaissances (exposition virtuelle, dossier thématique dans la revue, corpus de documents dans la bibliothèque, entretiens filmés, documentaires originaux, exposition physique aux archives nationales...).

Grâce à un nouveau programme de recherche ANR financé sur les savoirs et les politiques de l'exécution des peines en France, le projet a bénéficié d'une révolution technologique : quatre années de développement, de réflexion et d'enrichissements grâce à une équipe de chercheurs dédiée². Le programme a donné lieu à plusieurs publications de contenus nécessitant des développements inédits, telle que la première visite virtuelle de prison (Maison d'arrêt du Havre), la reprise de la [base de données DAVIDO](#) et la mise en ligne du corpus législatif de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à la justice des mineurs, avec une consultation de toutes les versions et de l'évolution des articles de loi sur un intervalle de temps donné. Toutes ces modifications ont nécessité une refonte technologique complète du site, ainsi que de son architecture et de ses choix éditoriaux.

[Criminocorpus. Revue Hypermedia](#)

Revue francophone et plurilingue, *Criminocorpus. Revue Hypermedia* entend :

- ▶ écrire pour un lectorat ouvert et être une ressource pour le débat public ;
- ▶ réaliser une édition hypermédia en associant autant que possible les articles aux sources mobilisées par les auteurs ;
- ▶ produire la cohérence thématique du domaine en maintenant ouverts tous les dossiers à de nouvelles publications.

Depuis 2015, Criminocorpus compte :

- ▶ 381 publications : 294 articles et 87 comptes rendus,
- ▶ 17 dossiers thématiques ouverts,
- ▶ 16 actes de manifestations scientifiques

[En savoir plus](#)

1. Convention pluriannuelle entre le CNRS (CRHST / Centre Alexandre-Koyré), Sciences Po (Centre d'histoire), le ministère de la Justice (Direction de l'administration pénitentiaire), l'université Paris-Descartes (Bibliothèque interuniversitaire de médecine) et les Archives nationales d'Outre-mer.
2. L'équipe de départ était constituée de Jean Arlaud, Bruno Aubusson de Cavarlay, Hélène Bellanger, Abdelmalik Benaouda, Christian Carlier, Christine Dole-Louveau de la Guigneraye, Véronique Fau-Vincenti, Annie Kensey, Annie Mercier, Marc Renneville, Jean-Lucien Sanchez, Sophie Victorien, Jean-Claude Vimont et Jean-Jacques Yvorel.



Palais de Justice de Rouen © Marc Renneville

Un exemple de projet collaboratif mené autour du palais de justice de Rouen qui donne lieu à de nombreuses ressources disponibles sur la plateforme : visite filmée, série d'entretiens menés avec des professionnels de justice et de fiches descriptives dans la base de données Hugo-Patrimoine des lieux de justice

Le CLAMOR. Des services pour la recherche

En 2015, l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS et le ministère de la Justice ont été convaincus de l'intérêt de soutenir durablement la plateforme Criminocorpus par une structure permanente, dotée de personnels et d'un budget. C'est ainsi qu'a été créée le 1^{er} septembre 2015 le [Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice \(CLAMOR, UAR3726, CNRS / Ministère de la Justice\)](#) sous la forme d'une unité mixte de service en partenariat avec les Archives nationales de France.

Premier centre d'humanités numériques dédié à l'histoire de la justice, le CLAMOR poursuit le développement de la plateforme Criminocorpus. Constitué en services pour la communauté scientifique et les directions du ministère de la Justice, il est doté d'un comité d'orientation et de suivi qui cadre ses activités et ses projets sur une programmation pluriannuelle. Il mobilise différents outils pour l'édition, la publication scientifique et la valorisation des données produites. Il en garantit le libre accès, la citabilité permanente et la pérennité en s'appuyant sur des services déployés par des structures nationales, l'IR* [Huma-Num](#) et l'IR [OpenEdition](#). Le CLAMOR peut aussi bien produire de nouveaux services en ligne que contribuer à la maintenance et à la sauvegarde numérique du patrimoine scientifique en produisant le cas échéant de nouvelles fonctionnalités de visualisation ou de fouille de données. Depuis 2015, cinq nouveaux projets de recherche collectifs ont pu être déployés sur : les métiers judiciaires et le palais de justice de Paris (« Au Tribunal », dirigé par Hélène Bellanger), le patrimoine carcéral normand initié par Jean-Claude Vimont, le patrimoine judiciaire, les plaintes criminelles et l'histoire du droit sous l'angle du genre (ANR HLPJGenre). Le

L'offre du musée Criminocorpus

Parmi l'offre en accès libre dans le musée Criminocorpus :

- ▶ 62 expositions sur les thèmes : Affaires, Arts et médias, Bagne, Droit, Peine de mort, Police, Prisons.
- ▶ Des parcours visites sur les thèmes « En prison » et « Au tribunal » proposant documents d'archives, entretiens, reportages.
- ▶ Une bibliothèque pour explorer la justice et son histoire de plusieurs milliers de documents numérisés (manuscrits, tapuscrits, imprimés, plaques de verre, sources sonores ou vidéos, ouvrages, presse, entretiens filmés...) couvrant une large période (Ancien Régime - XXe siècle) classés par thématique et collection. Parmi lesquelles des collections particulièrement rares issues de fonds privés.
- ▶ Une base de données consacrées aux plaintes criminelles.
- ▶ Un inventaire collaboratif géolocalisé des lieux de justice en France.
- ▶ Un ensemble de corpus législatifs et juridiques dont toutes les versions du code civil de 1804 à 2004 et 12 chronologies.
- ▶ Une bibliographie sur l'histoire de la justice (1789-2011).

CLAMOR bénéficie également du soutien actif de la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour réaliser des visites filmées d'établissements pénitentiaires : cela permet ainsi de sauvegarder la mémoire d'un patrimoine carcéral voué à la disparition, et de valoriser et conserver la trace des pratiques professionnelles des personnels pénitentiaires y travaillant.

Criminocorpus est une réelle expérience d'innovation au sens où nous n'avons pas pu suivre un modèle pour réaliser l'existant. Le chemin parcouru montre toutefois que nous avons été guidés par trois constantes :

- ▶ l'intention de pallier le morcellement institutionnel d'un domaine de recherche en assurant une fédération de contenus virtuels ;
- ▶ la volonté de créer un espace proposant aussi bien des outils pour la recherche que des formes de restitution permettant de diffuser ses résultats auprès de différents publics ;
- ▶ une manière de faire aussi, tenant au fait que le projet n'émanait pas d'une politique de laboratoire, mais d'un collectif constitué autour des actions à mener, sans hiérarchisation des participants, en respectant les compétences de chacun. C'est dans cet esprit que nous sommes allés à la rencontre des professionnels, des praticiens, des amateurs et des collectionneurs, et que nous avons trouvé ensemble les moyens de valoriser leur savoir et leurs collections.

La plateforme n'est ni un outil de communication pour nos tutelles ni un espace militant pour ses auteurs mais bien un espace de publication original pour et par la recherche.

En 2016, nous avons réorganisé les contenus du site portail sous la forme d'un musée, pour signifier notre intention de contribuer à une meilleure connaissance partagée de l'histoire méconnue de la justice, des crimes et des peines. Il s'agit aussi, en se désignant ainsi par un terme rarement appliqué à un projet numérique, de promouvoir la création en France d'un lieu dédié à la connaissance du monde judiciaire. Nous espérons ouvrir un jour un lieu permettant l'accueil du public pour présenter les grandes thématiques du monde judiciaire en « présentiel ». En créant ce musée en ligne, nous en avons posé la première pierre... virtuelle.

▶ Retrouvez Criminocorpus sur :



La justice © Miles Hyman

À la création de l'unité, l'équipe du CLAMOR a rencontré le dessinateur Miles Hyman dont elle admirait le travail et le talent. Il a accepté d'illustrer pour Criminocorpus sa représentation de la justice, un sublime dessin qui sert d'emblème à notre musée

contact & info

▶ Marc Renneville
CLAMOR / CAK

marc.renneville@cnrs.fr

▶ Pour en savoir plus
<https://criminocorpus.org/>